



Championnat Départemental U12 Phase Qualification Départementale U10

P & P 9 trous

Règlement 2020

Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Ile de France. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Le championnat Départemental des U12 (moins de 13 ans) et U10 (moins de 11 ans) est une compétition organisée pour les golfs de Seine-et-Marne, à jour de leurs cotisations départementales, fédérales et de ligue.

Le club devra confirmer sa participation au plus tard le 1er mars 2020 au Comité départemental de golf de Seine et Marne par email : caillaud.jeanpierre@neuf.fr (avec copie à cdgolf77@free.fr).

La liste des joueurs engagés pour chaque tour devra être communiquée au moins 15 jours à l'avance pour être prise en compte.

Frais d'engagement : gratuit.

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS :

- U12 joueurs et joueuses nés à partir du **1 janvier 2008**

- U10 nés à partir du **1 janvier 2010**

Les joueurs doivent :

- être licenciés auprès de la FFG et membres permanents de l'AS du club qu'ils représentent.
- être à jour de leur certificat médical le jour précédant l'épreuve.
- avoir un index inférieur ou égal à 53.5 (pour les non classés, avoir obtenu le drapeau blanc ou jaune – enregistré sur l'extranet)
- pour la finale Régionale : être classé

Les index seront ceux de la première compétition, aucun changement pour les trois autres compétitions. Aucune nouvelle inscription une semaine avant une compétition.

FORMULE DE JEU :

Les quatre tours de qualification se jouent sur 9 trous Pitch&Putt /Stroke play Brut (plafonné à 7 coups) et 9 trous de putting / Stroke play Brut

CARACTERISTIQUE DU PARCOURS DE JEU :

Le parcours devra être configuré en Pitch & Putt : distance maximum par trou : 90 mètres Par 3

CARACTERISTIQUE DU PARCOURS DE PUTTING :

Le parcours de Putting devra comporter 9 trous (Par 2) avec des longueurs réparties comme suit : 3 trous de 1,2 mètre, 3 trous de 2,5 mètres et 3 trous de 4 mètres.

MARQUES DE DEPARTS :

1 seule marque de départ garçons et filles : repères Pitch&Putt.

ATTRIBUTION DES POINTS :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue à chaque tour, selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Classement	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	4 ^{ème} tour	Tour de rattrapage
1	100	100	100	100	135
2	70	70	70	70	101
3	60	60	60	60	81
4	51	51	51	51	68
5	43	43	43	43	57
6	35	35	35	35	48
7	29	29	29	29	40
8	24	24	24	24	33
9	20	20	20	20	27
10	17	17	17	17	22
11	15	15	15	15	18
12	14	14	14	14	15
13	13	13	13	13	13
14	12	12	12	12	12
15	11	11	11	11	11
16	10	10	10	10	10
17	9	9	9	9	9
18	8	8	8	8	8
19	7	7	7	7	7
20	6	6	6	6	6
21	5	5	5	5	5

Si une compétition est annulée les points attribués aux suivantes seront sur la base du tour de rattrapage.

CLASSEMENT :

Le Classement Individuel de chacune des 4 épreuves sera effectué en cumulant les scores brut parcours (stroke play) et les scores brut putting (stroke play) (en cas d'égalité, sera comparé le score du parcours, puis celui du putting et si l'égalité subsistait le départage se ferait sur les 9, 6, 3 et derniers trous du parcours).

Le classement final sera déterminé par rapport au nombre de points cumulés sur les 4 épreuves. Un classement U12 et U10 fille et garçon sera effectué à chaque épreuve.

Un Classement Clubs toutes catégories confondues sera effectué prenant en compte les 3 meilleurs résultats individuels par club à l'issue des tours de qualification. (En cas d'égalité seraient comparés les scores retenus des plus jeunes joueurs, puis des moins jeunes, etc...).

Les résultats détaillés seront disponibles sur le site du Comité Départemental de Golf 77 pour chaque épreuve (www.cdgolf77.com).

QUALIFICATION POUR LA FINALE REGIONALE DES U10 :

Pour le département de la Seine et Marne (77), au moins 12 joueurs seront qualifiés (dont au moins 4 filles) pour la Finale Régionale qui se déroulera le dimanche 13 octobre sur le Golf de La Poudrerie.

Les joueurs et joueuses devront confirmer leur participation à la Finale Régionale auprès du Comité départemental avant le 1^{er} octobre 2020, la condition étant d'être classé.

L'inscription des joueurs se fera exclusivement par le Comité départemental.

CALENDRIER :

Les tours de qualification sont prévus durant les mercredis indiqués ci-dessous :

- 1er tour : le 11 Mars 2020 à partir de 13h45 sur le Golf d'Ozoir-la-Ferrière
- 2ème tour : le 01 Avril 2020 à partir de 13h45 sur le Golf de Bussy-Guermantes
- 3ème tour : le 06 Mai 2020 à partir de 13h45 sur le Golf de Bois-le-Roi
- 4ème Tour : le 27 Mai 20120 à partir de 13h45 sur le Golf de Meaux-Boutigny

PRIX :

2 Prix de U10 (1 Garçons, 1 Filles), 2 Prix de U12 (1 Garçons, 1 Filles)
1 Prix par équipe pour le Club.

ORGANISATION

Chaque club s'engage à fournir lors de chaque tour 1 personne bénévole qui aidera à l'organisation et au bon déroulement des épreuves.

CADETS :

Aucun cadet n'est autorisé.

CHARIOT ELECTRIQUE:

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

SUIVEURS DE PARTIE

Lors de la remise des cartes de parcours, le Comité demandera aux parents d'être suiveur de partie

Ces suiveurs de partie, revêtus d'une chasuble cdgolf77 d'une couleur rouge, ne sont ni cadet, ni arbitre, ni marqueur, ni membre du comité et s'assureront d'un bon rythme de jeu, d'un bon état d'esprit des joueurs et que les enfants marquent bien les scores à la fin de chaque trou.

Ils noteront de leur côté les scores des enfants pour faciliter le recording. Ils informeront le Comité de l'épreuve de tout problème et de tout incident rencontré. À chaque interrogation, ils appelleront un arbitre s'il y en a un de présent lors de cette compétition.

Les suiveurs de partie ne sont pas autorisés à aller sur les greens.

Les parents ou dirigeant de club ne seront pas autorisés à suivre la partie où se trouve leur enfant sous peine de disqualification de l'enfant, y compris au putting.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

EPREUVE NON-FUMEURS (cf. Règlement Général des Epreuves Jeunes) :

Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

ETIQUETTE :

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.

Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play, ...).

AUTORISATIONS A FOURNIR

Une autorisation parentale pour le droit à l'image des enfants.

Une autorisation parentale pour l'autorisation de prélèvement anti-dopage.

Une autorisation parentale d'urgence médicale et chirurgicale.

COMITE DE L'EPREUVE :

Le comité du championnat est composé d'un représentant du Comité Départemental de Seine-et-Marne et de deux représentants des clubs participants. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de prendre toute décision qu'il jugera utile au bon déroulement de la compétition se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

HEURES DE DÉPART

Établies par le Comité et communiquées aux différents Clubs ayant inscrit des joueurs. Les heures de départs seront disponibles sur le site du Comité : www.cdgolf77.com.

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau du club le jour de l'épreuve

	Championnat Départemental U12 Phase Qualification Départementale U10 P & P 9 trous Règlement 2020 Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne
---	--

GOLF DE : **N° CLUB :**

DATE DE L'EPREUVE : / / 2020

Nom prénom	index	N° de licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10.....		
11.....		
12.....		

Nom prénom du responsable :

Tout joueur inscrit sur la fiche d'inscription devra avoir son certificat médical enregistré sur l'Extranet de FF golf à la clôture des inscriptions sous peine de non participation. En cas de participation d'un joueur ne répondant pas aux conditions de l'Epreuve, il sera disqualifié et son score ne pourra, en aucun cas, compter pour le classement par Equipe.

Le nombre d'inscrits ne peut dépasser 12 par clubs et par épreuve. La catégorie des U12 ne pourra excéder 8 inscrits, il ne doit pas y avoir plus de 8 inscrits du même sexe U12 et U10 confondus.